

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT SENEGAL

PROJET D'ASSISTANCE A LA LUTTE ANTIMINES EN CASAMANCE (PALAC)

Numéro Atlas: 000 57811

Axes DSRP : Gouvernance et Promotion du Partenariat pour le Développement

EFFET UNDAF : La participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement

Effet Programme de Pays : Les capacités des institutions nationales, locales et communautaires pour mieux anticiper les crises et catastrophes naturelles et y répondre rapidement sont renforcées

PRODUITS ESCOMPTES : Renforcer la paix et la sécurité ainsi que pour soutenir la reconstruction économique de la région naturelle, le programme de lutte anti mines en Casamance est élaboré et mis en œuvre conformément à la convention d'Ottawa.

Domaine(s) d'intervention : Lutte contre les Mines

Composantes du Programme :

- Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre stratégique, institutionnel et réglementaire,
- Appui à la mise en œuvre des opérations de déminage humanitaire,
- Appui à la mise en œuvre des activités d'éducation aux risques, d'assistance aux victimes et de plaidoyer.

Durée du Projet : 30 mois

Date de démarrage : 1/7/2007

Date d'achèvement : 31/12/2009

Modalité d'exécution : Exécution Nationale

Agence de coopération/Entité d'exécution/: Ministère des Affaires Etrangères / Centre National d'Action Anti mines du Sénégal (CNAMS)

Principaux partenaires : Commission Européenne, Canada, France, Belgique, Corée, Unicef, PAM

:

Budget total : USD 19, 173,000

Contributions :

Commission Européenne : USD 5, 360,000

France : USD 245,000

Corée : USD 50,000

Belgique : 350,000

PNUD : USD 600,000

Gouv. du Sénégal : USD 960,000

Résumé Descriptif du Project :

Le projet vise à apporter une assistance au Gouvernement de la République du Sénégal (GRS) pour développer les structures et institutions nationales compétentes qui lui permettront de planifier, coordonner, contrôler et superviser les opérations de lutte anti mines à mettre en œuvre en appui du Programme de Relance des Activités Economique et Sociales en Casamance (PRAESC) ainsi qu'à d'autres programmes de développement et projets humanitaires dans la région naturelle de Casamance.

A travers son appui au Centre National d'Action Anti mines du Sénégal, le projet facilitera la mobilisation des ressources nécessaires pour le programme de lutte contre les mines et appuiera les institutions désignées dans la mise en œuvre d'opérations de lutte anti mines afin de renforcer la dynamique du processus de paix, permettre la réinstallation des personnes déplacées par le conflit et favoriser la reconstruction et le développement socio-économique de la région (projets agricoles, sociaux, infrastructures, etc.).

Les trois composantes principales du projet sont :

Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre stratégique, institutionnel et réglementaire,
Appui à la mise en œuvre des opérations de déminage humanitaire,
Appui à la mise en œuvre des activités d'éducation aux risques, d'assistance aux victimes et de plaidoyer.

Principales Réalisations à ce jour:

- Un Centre de Lutte Anti Mine mis en place en Casamance
- Une Etude d'Urgence sur les Impacts Socio Economiques réalisée
- Une Stratégie de Lutte Anti mine Elaborée et actualisée

Coordonnateur du projet : Ambassadeur Papa Omar Ndiaye, Directeur du Centre National d'Action Anti Mine du Sénégal (CNAMS)

B.P : 1528 Ziguinchor

Tel : 221 77 3169456

Tél/Fax : 221 33 991 69 37

Point focal au PNUD : Cheikh M T Mbengue, Chargé de Programme

Immeuble Fayçal- 19, Rue Parchappe, BP : 154 Dakar, Sénégal

Tel : (221) 33 839 90 50, (221) 33 839 93 19

Fax : (221) 33 823 55 00